

Concertation préalable du projet Méthavert

Compte-rendu de la réunion publique d'ouverture du 06 octobre 2026 à Rogerville dans la salle des fêtes Lucien Derrey

La réunion publique d'ouverture est consacrée à la présentation du projet Méthavert, de son site d'implantation et de son raccordement électrique. Le projet industriel est porté par Qair, qui assurerait le développement, la construction et l'exploitation de l'usine. RTE, co-maître d'ouvrage, porte le raccordement électrique. HAROPA PORT intervient en tant que propriétaire du foncier et aménageur de la plateforme.

Intervenants :

- Aurélien LE BRUN, maire de Rogerville
- Jean-Baptiste GASTINNE, premier vice-président du Havre Seine Métropole, chargé du développement économique
- Fabio ROTONDO, Chef de projet Méthavert de Qair
- Jacques FREMAUX, responsable concertation de RTE
- Kris DANARADJOU, Directeur général adjoint Développement de HAROPA PORT
- Sophie MARIE & Alban BOURCIER, garants de la Commission nationale du débat public (CNDP)

Animation :

- Colette BORDEDEBAT, bureau d'étude SYSTRA
- Dounia EL ACHKER, bureau d'étude SYSTRA

Participation :

- 5 participants ont élargé sur la feuille de présence



Déroulé de la réunion

1. **Propos introductifs**
2. **Présentation du projet Méthavert**
 *1er temps d'échange*
3. **Présentation du site d'implantation**
 *2e temps d'échange*
4. **Présentation du raccordement électrique**
 *3e temps d'échange final*
5. **Conclusion**

Le contenu des exposés se trouve dans le support de la présentation, mis à disposition sur le site.

1. Introduction

Mots d'accueil

Aurélien LE BRUN, maire de Rogerville remercie les participants pour leur présence. Il regrette une mobilisation moins importante que lors de certaines précédentes réunions publiques et exprime le souhait que le projet suscite davantage d'intérêt au fil de la concertation. Il souligne l'importance de ce temps de dialogue pour apporter des réponses aux interrogations et préparer l'avenir du territoire.

Jean-Baptiste GASTINNE, premier vice-président de la communauté urbaine, chargé du développement économique, situe le projet au croisement de nombreux enjeux pour le territoire : industriels, portuaires, environnementaux et sociaux. Il évoque la production d'hydrogène décarboné pour les industries locales, la réutilisation du CO₂ pour fabriquer des carburants de synthèse et leurs débouchés maritimes. Il souligne les perspectives d'investissement, de création d'activité et d'emploi et fait part du regard favorable de la communauté urbaine sur le projet.

Intervention des garants

Les garants présentent la CNDP comme une autorité administrative indépendante, qui ne dépend ni des responsables du projet, ni du pouvoir politique. Ils rappellent que leur mission consiste à garantir l'accès à l'information et la participation du public, sans prendre position sur le fond du projet.

La concertation doit permettre de débattre de l'opportunité du projet, de ses caractéristiques, de ses conditions de mise en œuvre et de ses effets sur l'environnement avant que des décisions irréversibles ne soient prises. Les garants rappellent les six principes de la CNDP : indépendance, neutralité, transparence, argumentation, égalité de traitement et inclusion.

Ils indiquent avoir travaillé en amont avec les maîtres d'ouvrage et les parties prenantes pour préparer la démarche et veiller à la clarté et à l'accessibilité du dossier. À l'issue de la concertation préalable, ils publieront un bilan sur l'information et la participation du public. Les maîtres d'ouvrage répondront aux enseignements de la concertation et la CNDP examinera cette réponse. Si le projet se poursuit, le dialogue avec le public se poursuivra également dans le cadre d'une concertation continue sous l'égide d'un garant.

3. Présentation du projet Méthavert : 1^{er} temps d'échanges

Sur les risques d'explosion et le classement Seveso

Le maire de Rogerville interroge Qair sur les risques d'explosion et demande des précisions sur le classement Seveso seuil bas évoqué. Il indique que les habitants posent régulièrement des questions sur ces risques.

Fabio ROTONDO, chef de projet de Méthavert souligne que la maîtrise des risques constitue une condition de l'autorisation d'exploiter. Le projet devra répondre à plusieurs rubriques du régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et devrait être soumis au classement Seveso seuil bas, ce que les études préciseront. Il précise que Qair est accompagné par un bureau d'études spécialisé et que l'implantation doit tenir compte du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) existant.

L'objectif annoncé est de contenir les effets les plus dangereux, et ne pas créer d'effets dominos sur les installations voisines existantes, dans le périmètre du site. Deux leviers co-existent : la conception du procédé et sa mise en sécurité en cas de défaillance, vérifiées lors d'analyses de risques, puis des barrières physiques de protection.

Sur le stockage des produits

Un journaliste demande si un industriel voisin a déjà été identifié pour assurer le stockage du e-méthanol.

Fabio ROTONDO, indique être en contact avec un stockiste voisin, dont les capacités d'accueil du e-méthanol ont été étudiées dès les premières étapes du projet. Le porteur de projet rappelle que le stockage de carburants constitue un métier spécifique. Seuls de petits volumes dits « tampons » seront conservés dans l'usine pour garantir son opérabilité c'est à dire éviter des arrêts liés à une production à flux tendus entre les équipements.

Aucun stockage dédié d'hydrogène n'est prévu : il sera injecté dans une canalisation vers le client ou utilisé directement pour produire du e-méthanol. Des échanges portent aussi sur les modalités de stockage du CO₂. Les transferts par canalisation sont privilégiés pour limiter les interfaces et les risques de fuite. Le nom du stockiste ne peut pas encore être diffusé à ce stade des échanges.

Sur les canalisations et le périmètre du projet

Un participant relève les différentes canalisations évoquées pour l'approvisionnement en eau et la desserte des industriels. Il demande si l'emprise du projet dépasse celle de l'usine.

Fabio ROTONDO confirme que plusieurs liaisons extérieures seront nécessaires. La canalisation principale d'hydrogène destinée au client est étudiée par une entreprise spécialisée, qui analyse son tracé et ses impacts et déposerait un dossier d'autorisation environnementale dédié.

Qair précise que les autres liaisons, notamment vers le stockiste et pour le pompage de l'eau, sont prises en compte dans la « notion de projet » au sens environnemental et réglementaire.

4. Présentation du site d'implantation : 2^e temps d'échanges

Sur les activités antérieures du site

Le maire de Rogerville demande quelle entreprise occupait auparavant le terrain.

Kris DANARADJOU, Directeur général adjoint Développement de HAROPA PORT, indique que la partie Est du site était occupée par Dresser-Rand, entreprise ensuite rachetée par Siemens. Un complément apporté par les équipes de HAROPA PORT précise qu'il s'agissait d'un banc d'essai de compresseurs destinés aux plateformes pétrolières. Cette activité a cessé et le terrain constitue désormais une friche industrielle.

5. Présentation du raccordement électrique : 3^e temps d'échanges

Sur les capacités électriques et la coordination des travaux

Le maire de Rogerville souligne que l'augmentation des capacités électriques constitue un enjeu majeur pour le port du Havre, dans un contexte de hausse des besoins. Il accueille favorablement les travaux engagés par RTE et la présentation des phases de raccordement, tout en relevant les effets temporaires sur la circulation routière.

Jacques FREMAUX, responsable de la concertation de RTE, complète sa présentation en précisant que le raccordement doit anticiper, dès la première intervention, les besoins de puissance de la seconde phase. L'objectif est d'éviter de rouvrir une seconde fois les voiries. Les modalités de cette anticipation sont en cours de discussion avec Qair.

Sur la technique de forage dirigé

Jean-Sébastien LASBOUYGUES, Directeur de la business Unit Hydrogène de Qair demande à préciser la technique utilisée pour traverser les voies, notamment l'autoroute, et ses conséquences sur le trafic.

Jacques FREMAUX, confirme le recours à des passages en sous-œuvre par forage dirigé. Un forage pilote est d'abord réalisé d'un côté à l'autre de l'obstacle, puis élargi par alésage pour permettre la pose des fourreaux et des câbles. Cette technique vise à maintenir la circulation au droit des traversées sans ouvrir la chaussée.

Environ quatre passages de ce type sont envisagés. Les autres sections seraient réalisées en tranchée, avec une organisation par demi-chaussée. La possibilité de maintien de deux voies de circulation est à l'étude.

Sur les subventions recherchées par Qair

Un journaliste demande quel ordre de grandeur de subventions Qair espère obtenir.

Fabio ROTONDO évoque un objectif de 150 à 200 millions d'euros pour la première phase, en cohérence avec les ratios observés et les dispositifs identifiés pour ce type de projet. Le chef de projet précise qu'il ne s'agit pas d'aides déjà obtenues.

Leur attribution exige des dossiers préparés en amont et la démonstration de la maturité technique et financière du projet, de la maîtrise des risques et de la capacité à obtenir les autorisations. À ce stade, les aides sécurisées concernent les études. Qair souhaite réunir les moyens de financements nécessaires à l'achat des équipements et à la construction de l'usine d'ici 2028, année visée pour la décision finale d'investissement.

Sur le coût de préparation de la plateforme

Un journaliste interroge HAROPA PORT sur le montant des investissements nécessaires pour préparer le terrain, en évoquant les quelques 12 hectares destinés à Qair.

Kris DANARADJOU précise que la préparation concerne la plateforme entière de 60 hectares et non la seule emprise destinée à Méthavert. Le projet d'aménagement est encore en phase d'études ; aucun montant précis ne peut être donné. L'ordre de grandeur annoncé est de plusieurs dizaines de millions d'euros. Le coût dépendra notamment des prestations d'entreprises spécialisées et des prix du marché des travaux publics.

6. Conclusion

Sophie MARIE, garante de la CNDP rappelle que la concertation ne fait que commencer. Elle invite les participants à consulter le site internet, accessible depuis les QR codes figurant sur les documents, à y rechercher de l'information et à poser des questions auxquelles les porteurs du projet répondront. Elle encourage chacun à faire connaître la démarche autour de lui pour élargir la participation.

Colette BORDEDEBAT, animatrice, présente les prochaines modalités de participation. Elle insiste sur les dispositifs permettant d'aller à la rencontre des différents publics et sur les réunions thématiques destinées à approfondir les sujets.

Des temps de « débat mobile » sont prévus dans les centres commerciaux Océane et les Docks afin d'aller à la rencontre des habitants du territoire. En novembre, des rencontres thématiques permettront d'approfondir les sujets liés à l'économie et à l'énergie, à l'aménagement, aux risques et à l'environnement, ainsi qu'à l'emploi et à la formation.

Une visite du poste de Noroit et du tracé du raccordement est annoncée le 5 novembre, en lien avec la rencontre consacrée à l'aménagement, aux risques et à l'environnement. Des échanges sont également prévus avec des lycéens et l'INSA Rouen.

La réunion de synthèse est annoncée le 27 novembre au Carré des Docks, avant la clôture de la concertation préalable le 29 novembre 2026. Le site internet de la concertation permet de consulter et de télécharger le dossier, de poser des questions et de déposer des avis.